

PROFESSEUR RESSOURCE « Trouble du spectre de l'Autisme »

POSTE	<p>Libellé du support :ACS/ ITSP G0178 (Enseignant Itinérant Spécialisé) Rattachement : IEN TOULON VAR ASH (0830087U)</p> <p>Au sein d'un réseau académique, le professeur-ressource « trouble du spectre de l'autisme » (TSA) exerce ses missions dans le département sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.</p>
MISSIONS	<p style="text-align: center;">❖ Conseil et Accompagnement des enseignants</p> <p>Le professeur ressource apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire. Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec TSA. Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques. Il a pour mission de proposer à l'enseignant qui accueille un élève avec des TSA une aide adaptée aux besoins de l'élève.</p> <p style="text-align: center;">❖ Mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires</p> <p>Le professeur ressource informe et fournit des ressources à l'enseignant et l'équipe éducative. Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA.</p> <p style="text-align: center;">❖ Intervention en formation initiale et continue</p> <p>Le professeur ressource intervient dans le cadre des formations sur les TSA inscrites au plan académique et départemental de formation. Il participe à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales.</p>
DIPLOMES REQUIS	CAPPEI (ou équivalent)
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience d'enseignant spécialisé ou expérience de formateur - Connaissance du trouble du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé - Capacités relationnelles : savoir travailler en équipe et en partenariat, savoir rendre compte - Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève - Ethique professionnelle - Maîtrise des outils numériques : connaissance des ressources existantes pour des élèves avec des TSA
SITUATION ADAMINISTRATIVE	<p>Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors de la présence des élèves » (1607 heures).</p> <p>Poste soumis à entretien : les candidats, dont le dossier (CV, Lettre de motivation, annexe « Demande de poste soumis à entretien) sera retenu, seront convoqués devant une commission d'entretien. Les candidats sont départagés au barème du mouvement.</p> <p>Nomination à titre provisoire la première année. La nomination à titre définitif pourra être prononcée au 1^{er} septembre N+1 après un bilan d'activité validé par l'IEN ASH.</p>